

MAIRIE DE SAILLY-LEZ-LANNOY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026/13

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars à 9 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sailly-lez-Lannoy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric SKYRONKA, Maire, en suite de la convocation en date du 16 mars dont un exemplaire a été affiché au panneau réservé à cet effet, sous le préau de la mairie.

Séance ouverte

Étaient présents : Mme BOZEK Martha, M. DENIEUL Alain, Mme DENOIT Valérie, M. GOREZ Patrick, Mme HAUSTRATE Céline, Mme HUYGHE Bernadette, M. JOLY Johannes, Mme LEPEVE Christelle, M. MÉPLON Paul, M. MESTACK Jean-Louis, Mme POLLET Hélène, M. POLLET Thomas, M. SKYRONKA Eric, Mme SPELEERS Chantal, M. SPELEERS Philippe, Mme VANBREMEERSCH Sophie, M. VANDYSTADT Benoît, Mme VERTAIN Samia, M. WYFFELS Jean-Charles.

Secrétaire de séance : M. MÉPLON Paul

MISE EN PLACE ET FORMATION DES COMMISSIONS PERMANENTES D'ETUDE ET D'INSTRUCTION

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, à sept le nombre de commissions permanentes, et Monsieur le Maire, Président de droit de chaque commission, propose au Conseil Municipal de désigner les membres de ces commissions.

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, à quatre le nombre de référents permanents, et Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal de désigner les référents suivants :

1/ La commission ECOLE/JEUNESSE se compose comme suit :

- **Sophie Vanbremeersch**
- Samia Vertain
- Johannes Joly
- Hélène Pollet
- Céline Haustrate
- Eric Skyronka

2/ La commission ANIMATIONS/FETES/CEREMONIES/MEMOIRE se compose comme suit :

- **Alain Denieul**
- Samia Vertain
- Sophie Vanbremeersch
- Céline Haustrate
- Jean-Charles Wyffels
- Eric Skyronka

**3/ La commission PARTICIPATION CITOYENNE/EGALITE
CONTRE LES VIOLENCES/SANTE MENTALE se compose comme**

- **Martha Bozek**
- Valérie Denoit
- Céline Haustrate
- Bernadette Huyghe
- Thomas Pollet
- Eric Skyronka

4/ La commission FINANCES/ ACTION ECONOMIQUE/EMPLOI se compose comme suit :

- **Patrick Gorez**
- Christelle Lepeve
- Jean-Louis Mestack
- Paul Méplon
- Alain Denieul
- Thomas Pollet
- Martha Bozek
- Eric Skyronka

5/ La commission CADRE DE VIE/RURALITE se compose comme suit :

- **Philippe Speleers**
- Johannes Joly
- Jean-Louis Mestack
- Valérie Denoit
- Céline Haustrate
- Chantal Speleers
- Benoit Vandystadt
- Paul Méplon
- Eric Skyronka

6/ La commission TRAVAUX/PATRIMOINE/URBANISME se compose comme suit :

- **Benoit Vandystadt**
- Jean-Louis Mestack
- Philippe Speleers
- Thomas Pollet
- Jean-Charles Wyffels
- Eric Skyronka

7/ La commission COMMUNICATION comme suit :

- **Alain Denieul**
- Samia Vertain
- Sophie Vanbremeersch
- Bernadette Huyghe
- Jean-Louis Mestack
- Hélène Pollet
- Eric Skyronka

8/ Référents Eclairage Public :

- Philippe Speleers

9/ Référent Culture et liens avec la MEL pour la Nuits des Bibliothèques et la Marque au Fil de l'Eau :

- Martha Bozek

10/ Référent Vidéoprotection :

- Benoit Vandystadt
- Eric Skyronka

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Accepte la désignation des membres élus ci-dessus conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants.
- Adopte :
 - à 19 voix pour
 - à 0 voix contre
 - à 0 abstention(s)

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire M. Eric SKYRONKA	Le Secrétaire de séance M. Paul MÉPLON
 	